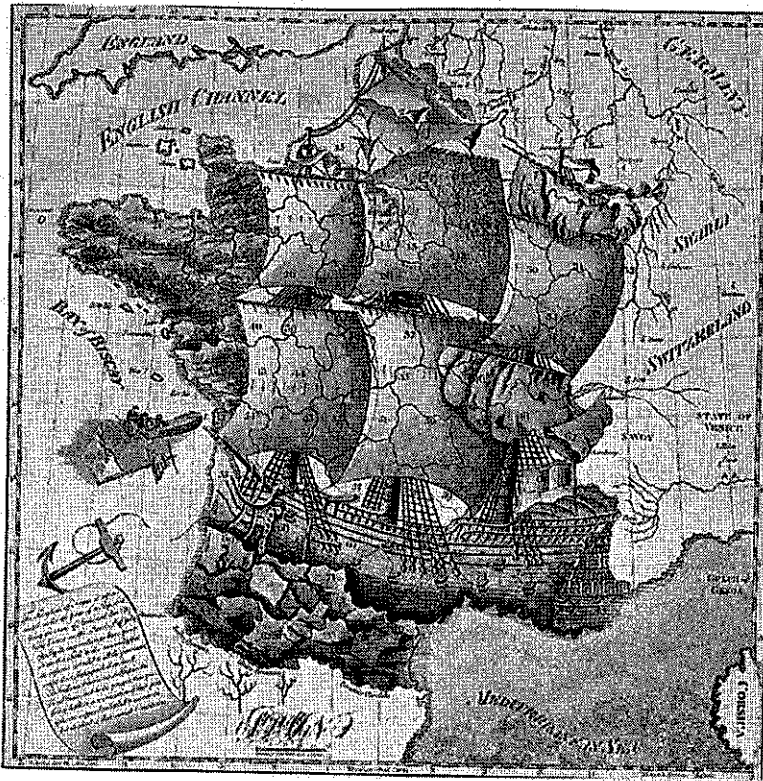


# LES ÉTUDES LITTÉRAIRES FRANCOPHONES : ÉTAT DES LIEUX



Textes réunis par  
Lieven D'HULST  
Jean-Marc MOURA

TRAVAUX  
&  
RECHERCHES

## LE « SYSTÈME LITTÉRAIRE FRANCOPHONE » : QUELQUES RÉFLEXIONS COMPLÉMENTAIRES

Pierre HALEN  
Université de Metz

Les réflexions qui suivent viennent se greffer sur un essai récent, publié dans l'imposant volume de mélanges offerts à János Riesz<sup>1</sup>. Cet essai avait été suscité par une interrogation plus ancienne : sur quelle base scientifique reposerait, me suis-je souvent demandé, l'activité des spécialistes des littératures francophones, qu'on entend à présent appeler des « francophonistes » ? Ou, plus précisément, sur quelle base réunissent-ils leurs travaux, à quel titre peuvent-ils, par exemple, se réunir dans un colloque ou pour un numéro de revue « francophone » ? Ou encore créer, dans une université donnée, un « centre d'études francophones » ? Il y a là une pratique largement commandée par des logiques purement disciplinaires ou par l'institution de la francophonie, et, il faut bien le dire aussi, par la commodité d'une langue commune, pour ne pas parler de la commodité qui consiste à juxtaposer des travaux répartis par zones géographiques de spécialité, chacun se gardant bien de discuter ce qui relève du domaine de l'autre. En somme, sauf par habitude, commodité ou convention, et en dehors bien entendu des éternels discours sur la francité ou la défense de la langue, rien ne paraissait fonder rigoureusement un objet d'études commun, jusqu'à ce que deux ouvrages tentent, chacun à leur manière, une avancée en direction d'une telle fondation : je veux parler des *Poétiques francophones* de Dominique Combe et de *La Francophonie littéraire* de Michel Beniamino<sup>2</sup>.

---

1 « Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone », dans *Littératures et sociétés africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles. Mélanges offerts à János Riesz à l'occasion de son soixantième anniversaire*. Études réunies par Papa Samba Diop et Hans-Jürgen Lüsebrink, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2001, 593 p. ; pp. 55-68.

2 Combe Dominique, *Poétiques francophones*, Paris, Hachette, coll. Contours littéraires, 1995, 175 p. ; Beniamino Michel, *La Francophonie littéraire : essai pour une théorie*, op. cit.

Ce sont deux apports importants, auxquels il s'imposera de revenir, ainsi qu'à quelques autres<sup>3</sup>, lorsqu'il sera possible d'envisager enfin une synthèse critique sur cette question fondamentale. *A contrario*, il faudra aussi y intégrer les réflexions qui tendent à minimiser la spécificité francophone et à chercher plutôt une base rigoureuse du côté de ce qui rapproche ces littératures de leurs homologues dans d'autres domaines linguistiques : je pense entre autres à l'essai que Jean-Marc Moura a consacré à une confrontation de ces littératures avec le monde des théories post-coloniales<sup>4</sup>. Quelle que soit la discussion qu'on peut ouvrir à propos de ces dernières et qui me paraît justifier en partie au moins les réticences françaises à leur égard, le fait est qu'elles pourraient fonder assez solidement un ensemble plurilingue de littératures du « Sud »<sup>5</sup>, marquées par un certain nombre de déterminations historiques semblables, aux dépens d'un hypothétique ensemble « francophone » qui n'aurait guère que la langue en commun.

Lorsque, avec notamment Sylvie Dambre, Charles Bonn et Xavier Garnier, nous avons commencé à préparer ce qui aurait dû constituer le 3<sup>e</sup> volume de la trilogie intitulée *Littérature francophone*, qui aurait initialement dû être consacré à l'essai<sup>6</sup>, nous avons assez rapidement admis qu'il serait intéressant de procéder autrement que par la traditionnelle juxtaposition par zones géographiques, juxtaposition assez reposante en réalité, puisqu'il suffisait de s'adresser aux divers spécialistes (pour ne pas dire, en certains cas, aux préposés). Outre le défaut inhérent à ce genre de formule, — celui de ne jamais démontrer une quelconque unité et même d'inciter les lecteurs à ne jamais lire que ce qui concerne leur zone de spécialité —, le fait est que nombre d'essais concernés, de Senghor à Glissant, par exemple, développaient des réflexions sur l'identité collective, la culture et la langue, qui s'adressent autant à un public situé à l'extérieur de la zone de provenance supposée qu'à celui qui se situe à l'intérieur. Davantage : beaucoup d'essais, de manifestes, etc., participaient d'une logique de positionnement des individus, des groupes ou des mouvances, à l'intérieur de cadres internationaux et même spécifiquement « francophones ». D'où l'idée, concomitante à l'organisation du colloque de Bruxelles sur *Les Champs littéraires africains*<sup>7</sup>, de

3 Notamment : Garnier Xavier, « Les littératures francophones sont-elles mineures, déterritorialisées, rhizomatiques ? Réflexions sur l'application de quelques concepts deleuziens », dans *Frontières de la francophonie, francophonie sans frontières*. Sous la dir. de V. Bonnet, Paris, L'Harmattan, Université de Paris XIII, coll. Itinéraires et contacts de cultures, n° 30, 2001, 2002, 177 p. ; pp. 97-102.

4 Moura Jean-Marc, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, P.U.F., coll. Écritures francophones, 1999, 184 p.

5 Je simplifie beaucoup la question du Commonwealth, controversée à l'intérieur des *Post-colonial Studies*.

6 *Littérature francophone*, Sous la dir. de Ch. Bonn, X. Garnier et J. Lecarme. Vol. 1. : *Le roman*, Éd. par X. Garnier et Ch. Bonn, Paris, Hatier ; AUFELF-UREF, 1997, 347 p., index, ill. ; vol. 2. : *Récits courts, poésie, théâtre*, Éd. par X. Garnier, Paris, Hatier ; Agence universitaire de la Francophonie, 1999, 409 p., index, ill.

7 *Les Champs littéraires africains*, Éd. par P. Halen et R. Fonkoua avec la collaboration de K. Städtler, Paris, Karthala, coll. Lettres du Sud, 2001, 342 p.

s'intéresser en même temps aux institutions diverses qui, à défaut de fonder scientifiquement l'objet « littérature(s) francophone(s) », en permettaient l'existence et le fonctionnement plus ou moins ronronnant ou conflictuel.

Pour diverses raisons, qui nous restent d'ailleurs en partie obscures, les commanditaires de ce volume se sont ensuite désistés et il n'a pas vu le jour. Mais les discussions que nous avons eues étaient assez stimulantes. Elles entrent pour une bonne part dans cet essai d'une « topologie institutionnelle » d'un objet redéfini comme *système littéraire francophone*.

Résumons cet essai en quelques propositions et un schéma. L'idée de base est qu'il faut partir des faits objectivables, en pensant qu'il est possible d'analyser de façon convergente les faits historiques (publication, déplacement physique, attribution de prix, etc.) et les faits discursifs, y compris les éléments stylistiques.

Proposition 1 : préférer l'appellation (seulement fonctionnelle) de *système* au concept de *champ*, inapplicable comme tel au domaine littéraire francophone. Garder ce concept, néanmoins, pour le centre franco-parisien, y compris dans son attractivité vis-à-vis des zones « périphériques ». Et le garder aussi pour des « champs locaux » (nationaux principalement, ou régionaux), fonctionnant de manière indépendante par rapport au système. Corollaire : les producteurs français, de fait, ne sont pas francophones.

Proposition 2 : considérer que relèvent du *système littéraire francophone* (SLF) toutes les productions, non françaises, concernées par l'attractivité du centre. Ne pas y inclure les productions littéraires de langue française relevant des seuls champs locaux ou *domaines-satellites* (DS). Le SLF est donc un espace d'*entrance* dans le champ central.

Proposition 3 : ne pas inclure dans le SLF le groupe des écrivains *convertis* (Makine, Bianciotti), ni celui des *repentis* (Plisnier, Michaux) ; les uns comme les autres ont fait allégeance au centre franco-parisien, bien que les uns soient priés de cultiver les marques de leur origine, et que les autres, au contraire, aient choisi de la renier.

Proposition 4 : se méfier des discours consensuels, s'agissant de la concurrence à l'intérieur du SLF et de chacun des champs, ou encore entre eux, et, d'une manière générale, faire apparaître les contraintes, les fameuses « conditions de possibilité »<sup>8</sup>. Par exemple, attirer l'attention sur les contraintes liées aux « minorités visibles » : tous n'ont pas droit à se présenter comme « assimilés » (*repentis*) : certains sont davantage que d'autres pressés de manifester leur « différence ». Par ailleurs, entre *convertis* et « francophones » (issus de l'ex-Empire), situer les effets de concurrence dégagés par les travaux de V. Porra. Admettre que la concurrence règne aussi entre francophones et français/assimilés. Enfin, apercevoir que le SLF, loin

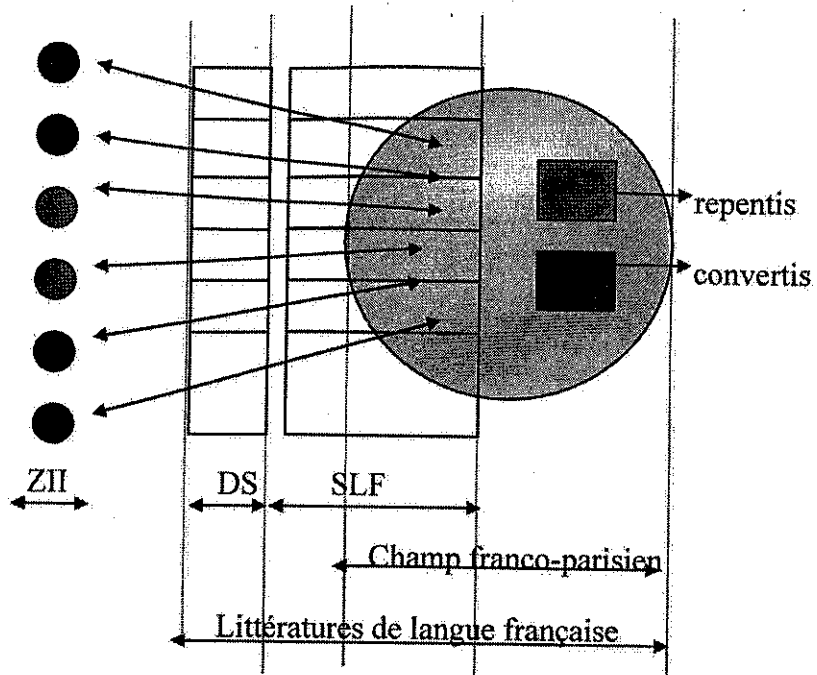
8 Aron Paul, « Pour une approche méthodologique des catégories littéraires de la francophonie », dans *Actes du colloque « Initiation aux littératures francophones » (Afrique, Amérique du Nord, Europe), 20-21-22 décembre 1990*. Sous la dir. de A. Chemain-Degrange, Publications de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences, Université de Nice Sophia-Antipolis, 1993, 208 p. ; pp. 69-72.

d'encourager la multilatéralité des contacts, multiplie les cloisonnements entre zones de provenance ; la fameuse diversité culturelle, sans cesse invoquée par le discours officiel pour définir la spécificité du monde de la francophonie, provoque un effet de canalisation par catégories géographiques « protégées », interdit la comparaison et masque la rivalité, pourtant réelle, qui existe entre elles.

Proposition 5 : les *zones imaginaires d'identification* (ZII) sont des réservoirs sémiologiques alimentant les spécifications culturelles nécessaires à l'entrée du francophone dans le champ central : la montagne pour Ramuz, les canaux et le brouillard pour Rodenbach, le rythme du tambour pour Senghor, aujourd'hui une certaine barbarie « africaine » pour Kourouma, etc. Ils ne s'agit pas de lieux « réels » : les producteurs des champs locaux (DS), qui n'ont pas à protester de leur « identité » et de leur « différence », n'ont nul besoin d'y recourir.

Proposition 6 : la reconnaissance d'un écrivain peut s'effectuer à plusieurs niveaux distincts, qui ont tendance à s'exclure. Dans le champ local, souvent national, il peut prétendre à une certaine légitimation, sous forme de prix ou de récompenses, parfois de même de prébendes, sous forme de position de pouvoir comme membre de jury, directeur littéraire, critique, responsable d'association, etc. Au niveau du S.L.F, il peut prétendre aux mêmes avantages, mais décernés à Paris ou dans les institutions centrales, y compris les institutions de la francophonie, qui permettent souvent, outre l'accès à quelques postes privilégiés, la circulation dans le vaste espace francophone (festival, colloques, sommets, etc.). À un troisième niveau, international, il peut en principe trouver une reconnaissance dans la « République mondiale des lettres », sous la forme d'abord de traductions multiples. À noter que c'est la reconnaissance au deuxième niveau qui détermine presque toujours la possibilité du troisième. On peut encore nuancer cette tripartition en observant, entre le premier et le deuxième, un palier virtuel où l'on peut situer des institutions « régionales » : par exemple, le Maghreb possède des institutions, notamment de recherche et d'enseignement, qui assurent un niveau de reconnaissance intermédiaire, nourri des appréciations du premier niveau, mais plus encore des valorisations obtenues au deuxième. Ces différents niveaux n'apparaissent pas dans le schéma suivant, pour des raisons de clarté.

En somme :



Une telle conception d'ensemble permet de traiter séparément, en dehors du SLF, ce qui concerne spécifiquement le champ franco-parisien, mais aussi les domaines-satellites, qui ont leur fonctionnement propre. Le SLF lui-même apparaît dès lors comme un champ diversement concurrentiel et dynamique. L'appartenance culturelle (l'assignation à des zones imaginaires d'identification) s'y présente moins comme un destin ou une nature que comme un discours construit, qui est l'effet d'une contrainte déterminée par les modalités de l'entrée, surtout mais non seulement pour les entrants dont la différence est « visible ». On voit comme cette différence, loin d'être le produit de la généreuse reconnaissance du système, est le résultat d'une injonction à laquelle il n'est pas simple de se dérober. Mais ce qui n'est « pas simple » est néanmoins souvent réussi par les entrants, lorsqu'ils parviennent à en jouer à leur avantage. Les trajectoires de Verhaeren, de Senghor, de Chamoiseau, de Ben Jelloun, en témoignent. Elles auraient pu être des trajectoires de *repentis* (avec plus de difficulté, certes, pour ceux du Sud) : ce sont au contraire des parcours « exotisants », délibérément « irréguliers », ne répugnant pas à se servir de stéréotypes lisibles au centre. Parcours basés aussi, il ne faudrait pas l'oublier, sur des hasards bien exploités, des réseaux et des appuis institutionnels judicieusement choisis.

Il devient dès lors possible de procéder à des comparaisons intra-francophones : négritude et belgitude, pour prendre un exemple simple. Et

d'autres pistes s'ouvrent encore, car pareille topologie règle aussi le cas, souvent refoulé par les « francophonistes », de la littérature coloniale. Peu fréquentée et mal connue, le plus souvent servant de repoussoir aux littératures du Sud, on ne la sort guère des cartons (officiellement du moins) que pour en tirer des énoncés racistes et démodés à des fins édifiantes. En réalité, bien que produite à une époque antérieure, la littérature coloniale obéit déjà, dans une large mesure, aux contraintes décrites par cette topologie institutionnelle, qui a trouvé sa configuration dans l'Empire<sup>9</sup>.

En bref, deux acquis principaux me paraissent se dégager. Le premier est de permettre une conception d'ensemble des littératures francophones, sur une base rigoureuse. Le second est de conduire davantage la recherche dans deux directions complémentaires : celle des faits matériels (aspects institutionnels et historiques) et celle de l'analyse des textes, ceux-ci n'étant plus conçus comme la représentation de cultures (ou de natures !) préalables et « réelles », mais au contraire comme des lieux d'inventivité et de jeu, sur la base de codes disponibles.

Il y a un prix à payer, et même, il y en a plusieurs. Il faut accepter, tout d'abord, de reconnaître que les écrivains (comme les critiques, du reste) sont en quête de légitimation, qu'ils ont pour cela à effectuer un parcours parsemé d'obstacles, – le fameux jeu de l'oie –, mais aussi d'auxiliaires en tout genre, sur des voies auxquelles ils doivent, en partie au moins, s'adapter. Nous avons encore trop présente en nos têtes une conception de l'auteur en individu génial et inspiré, seul dans sa mansarde, à écrire sous la dictée des dieux (ou d'une collectivité dont il serait seulement le généreux porte-parole), cliché du poète maudit qu'en matières francophones on a renouvelé sous les couleurs diverses de l'opprimé : colonisé, nègre, esclave et descendant d'esclave, femme, etc. Il y a bien entendu de l'oppression et de l'inégalité. Mais il faut se garder de l'illusion complaisante qu'en parlant de tel livre, et davantage, alors, non du livre mais de son contexte, on fait nécessairement une bonne action en faveur d'un déshérité. Je force sans doute un peu la note, mais il y a de cela dans beaucoup d'approches « francophonistes », où des positions qui sont des positions de dominance, au moins relative, sont masquées par de constants appels à des positions de « dominé », dont le bénéfice moral rejaillit aussi sur le critique.

Il faut aussi accepter d'en finir avec les lectures culturalisantes, ou du moins, puisqu'elles ont aussi un intérêt, d'en relativiser les enjeux : ne plus croire qu'on a bien lu un texte francophone quand on a retrouvé, dissimulé derrière celui-ci, un arrière-plan culturel et sociétaire. Ce genre de position, souvent accompagné de diktats (du type : on ne peut pas comprendre Kourouma sans connaître le malinké) est en réalité une position de pouvoir, celle de l'incontournable « guide indigène », fût-il ethnologue français. Il y

9 On a beaucoup glosé, par exemple, sur les positions affichées par les manifestaires de la littérature coloniale (Leblond etc.), sans prendre assez en compte le fait de la concurrence, ressentie comme déloyale, que faisaient à ces littérateurs, obligés d'en passer par le centre mais forcément peu en cour à Paris, les métropolitains comme les frères Tharaud, voire André Gide et Maurice Genevoix, qui leur prenaient « leur » sujet.

a sûrement un intérêt philologique à connaître un arrière-plan culturel et sociétaire, cela sert à bourrer de notes les éditions critiques et, chose plus importante, à prendre conscience d'effets de lecture qui se produisent dans d'autres contextes socio-historiques. Mais le plaisir du lecteur francophone lambda, disons montréalais ou algérois, dans son appréhension de tel texte publié par Kourouma aux éditions du Seuil, ne perd rien de sa légitimité s'il ignore le malinké : le texte est complet, tel qu'il a été mis en circulation, et les effets éventuels de non-compréhension sont, sinon nécessairement voulus, du moins consentis par les instances d'émission. Dans l'espace interfrancophone, il faut admettre, contre les gardiens des savoirs locaux, la légitimité d'une lecture procédant de l'espace global, d'autant plus que la plupart des œuvres concernées *sont faites pour cela*, pour produire des effets d'altérité, qu'il convient de respecter.

D'une autre manière encore, on pourrait dire qu'il serait temps de changer de modèle ethnologique et d'en adopter un qui soit plus conforme à l'objet littéraire moderne. Au lieu de laisser penser qu'il existe une vérité du texte qui serait derrière celui-ci, dans un système de pensée, une langue ou une culture locale, et dont le texte serait l'expression, acceptons le principe que le texte, *a fortiori* le roman, est d'emblée pluriel et métissé, comme l'est, du reste, ou plutôt comme le sont, les sociétés de référence, toujours diverses en soi, et plurielles ; et que celles-ci ne sont pas représentées, mais *produites* pour le texte. Si le texte est un métissage, les amateurs d'identité peuvent encore recourir à un modèle ethnologique, par exemple celui des *Logiques métisses* et des *Branchements* de Jean-Loup Amselle<sup>10</sup> : on y voit comment les acteurs sociaux, en fonction de contextes contraignants, font preuve de créativité et d'innovation, ce que font aussi les écrivains dans le texte, et du reste aussi en dehors du texte.

### Éléments de discussion

La parution de cet essai de topologie francophone a suscité quelques courriers et discussions. J'en reprends les principaux éléments.

Une question simple d'abord : où situez-vous les DOM-TOM ? À mon sens, la réponse est assez évidente : la topologie ci-dessus n'a aucun motif de suivre les découpages administratifs. Du point de vue du centre parisien, quelle différence entre un Haïtien et un Martiniquais ? C'est si loin ! Tout cela, ce sont des îles... Il faut donc tenir compte de l'état des représentations au sein du discours social à un moment donné, de la crédibilité qu'elles peuvent accorder à telle image, étant entendu que l'entrant doit toujours, pour attirer l'attention sur lui, renouveler un tant soit peu l'image, décourager un peu le pronostic, étonner, littéralement : *séduire* ; mais qu'il ne doit

---

10 Amselle Jean-Loup, *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot, Bibl. scientifique Payot, 1989, 257 p. ; *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion, 2001, 265 p.



pas non plus trop la renouveler, trop décourager le pronostic. La marge est parfois étroite.

Objection plus sérieuse, mais presque traditionnelle, que l'on m'a adressée également : tout cela, ce sont des méthodes inventées au Nord, elles ne conviennent pas pour le Sud. Une telle objection est grave, car elle récuse le projet universitaire lui-même, comme lieu de confrontation où une entente, certes toujours progressive, peut être réalisée, sur la base d'une rationalité partageable. Personnellement, je continue d'adhérer à un double crédo : une théorie vaut par le nombre et la qualité des réalités qu'elle permet d'éclairer, non par une origine dans tel ou tel pays ; plus fondamentalement, les humains peuvent s'entendre sur une vérité<sup>11</sup>. Le fait est, à mon sens, que l'inégalité matérielle réelle empêche trop souvent, hélas, la circulation rapide des idées, méthodes ou approches nouvelles, et que tout changement d'approche élaboré dans un contexte matériel plus favorisé augmente le retard ou le sentiment de retard de ceux qui, loin de tels contextes, ont le sentiment de ne pas participer à l'universelle discussion ; d'où la compréhensible tentation du repli sur des positions où l'on garde un avantage épistémologique, comme celles que j'évoquais plus haut. L'agressivité même avec laquelle cette objection est parfois formulée témoigne des enjeux de concurrence entre positions critiques. La seule solution, me semble-t-il, est de travailler à rétablir autant que possible une égalité matérielle dans l'accès à la documentation et à la production scientifique, mais c'est là, bien sûr, une évidence.

Objection plus précise : « Ça ne marche pas pour le Québec. Où situez-vous Montréal ? ». N'étant pas spécialiste ès-Amérique du Nord, je laisserai à d'autres le soin de compléter ou de réfuter les suggestions suivantes. Le Québec apparait, et de loin, comme le champ local le plus développé à l'intérieur du Système. C'est celui où l'entrée dans le champ francoparisien est parée du moins de valeur symbolique. Cela ne veut pas dire que les productions françaises n'y soient pas présentes, ni que, pour une partie des auteurs québécois, la préférence donnée aux grands éditeurs parisiens ait perdu toute valeur, au contraire. Le Québec fait donc partie du Système. Il faudrait sans doute, au lieu laisser les carrés égaux un peu abstraitement comme je l'ai fait dans le schéma, représenter le champ local québécois dans une taille plus grande ? Trouver une solution graphique qui signifie que, dans ce champ particulier, l'attractivité du centre parisien se fait moins sentir et que, partant, un plus grand nombre d'œuvres se passent fort bien de toute stratégie d'écriture orientée vers l'extérieur.

Mais il faudrait rendre compte aussi du rôle de Montréal comme centre en soi, avec ses propres *repentis* et *convertis*, vis-à-vis de zones francophones qui gravitent peu à peu davantage vis-à-vis de Montréal que de Paris. Je pense bien sûr à Haïti, entre autres zones de l'espace caraïbe, en plus de l'Acadie et d'autres lieux plus ou moins francophones en Amérique du Nord. La diaspora

11 Cf. le débat : « Le savoir de l'autre : une alternative ? », dans *Annales. Histoire, sciences sociales*, 56<sup>e</sup> année, n° 3 (*L'interculturalité. Propositions pour un débat avec Bogumil Jewsiewicki et Peter Geschiere*), mai-juin 2001, pp. 651-663.

africaine et maghrébine commence également à compter de ce côté, de sorte que Montréal apparaît de plus en plus comme un second centre à l'intérieur du système, rôle que Bruxelles ne s'est jamais donné les moyens d'ambitionner, et que Dakar ou Abidjan, à l'époque des NEA par exemple, n'ont pas pu développer. Reste que, pour le moment, Montréal souffre encore d'une faiblesse structurelle : non seulement la littérature québécoise publiée au Québec reste largement ignorée en France, comme celle de tous les champs locaux, mais encore l'appareil n'a-t-il pas les moyens d'exporter efficacement sa production ailleurs. Les logiques commerciales lourdes, étendues à l'ensemble de l'espace francophone, restent entre les mains de maisons basées à Paris.

Autre question : « où situez-vous les littératures migrantes ? ». Pour une part, dans l'ensemble des *convertis*. Mais c'est la part de luxe, en quelque sorte. Pour une autre part, moins visible, dans la catégorie des *repentis*. Mais lorsqu'on parle de « littérature migrante », on songe davantage à des groupes sociaux moins favorisés, dont le déplacement répond à des motivations principalement économiques. Il me semble que cela ne pose pas difficulté de considérer les auteurs concernés comme des entrants, ayant à se profiler en fonction des contraintes inhérentes au champ-cible. S'ils veulent (ou peuvent) tirer parti de leur condition socialement défavorisée, ils produiront une littérature de témoignage personnel, réaliste, émouvante, parfois drôlatique, toujours à forte charge mémorielle. C'est le cas par exemple d'un auteur comme Girolamo Santocono, qui s'est taillé avec *Rue des Italiens* un marché important en Belgique, dans le champ local ; mais, du fait de son écriture et de son éditeur à tradition « prolétarienne », il n'a pas pu s'approcher de la zone la plus légitime de ce champ, où d'autres ex-migrants d'origine italienne détiennent par contre une place enviable (par exemple, Nicole Malinconi, qui fut d'abord un *repenti* au niveau local). Santocono, toujours à ce niveau, est donc un *converti* lui aussi, professant une italianité plaisante et faisant allégeance à la zone d'accueil en s'adressant à elle sans lui faire trop de reproche.

Ceci permet de diversifier un peu la topologie. D'abord en ménageant, dans l'ensemble des *convertis*, un sous-ensemble « migrant ». Ensuite, en reconnaissant que chaque champ local peut avoir, tout comme le champ parisien, ses propres *convertis* et *repentis*. Les centres locaux ont chacun leur propre attractivité, Montréal le montre exemplairement, mais on peut le dire aussi de Bruxelles. Cela ne change pas la donne globale : Sergio Kokis a été diversement à l'honneur à Montréal, mais il n'est pas disponible, dans les librairies normales, en dehors du Québec. En Belgique, les auteurs issus de l'immigration qui bénéficient d'une assez bonne reconnaissance (Malinconi, Barboni, etc.) ne sont pas davantage disponibles dans les librairies françaises que leur confrères « belges », du moment qu'ils sont publiés par un éditeur belge. On notera peut-être encore ceci : l'auteur migrant est *a priori* moins ambitieux et publie donc davantage localement ; il prend ainsi du retard par rapport aux écrivains du cru, dont les plus ambitieux ont commencé par publier à Paris.

On observera que, s'agissant de l'attractivité des différents centres de plus ou moins grande importance, les observations développées ici concernant l'entrance et ses contraintes restent valables. Un exemple : l'écrivain Pie Tshibanda. Ce psychologue de formation était, dans son pays, le Congo-RDC, une personnalité. Il avait publié plusieurs livres avec de forts tirages chez Saint-Paul Afrique, dont le significatif *Je ne suis pas un sorcier*, qui lutte contre certains « retours » à des pratiques pseudo-traditionnelles et violentes. Arrivé comme réfugié politique en Belgique, l'ex-directeur des Ressources humaines de la Gécamines n'a plus rien, et se retrouve en position d'humble immigrant. En quelques années, il arrive néanmoins à se tailler un joli succès avec un livre et un spectacle, *Un fou noir au pays des blancs*, racontant sa trajectoire de demandeur d'asile ; le spectacle, qui tourne depuis deux ans, est assorti, selon le public, d'un plus ou moins grand nombre de « vrais contes africains ». L'ex-intellectuel respecté s'est transformé, en fonction des possibilités du contexte, en pauvre immigrant courageux et en conteur traditionnel, sans ambition en termes de légitimité littéraire (en Europe, elle est réservée à la sphère de production restreinte, au contraire de la RDC), mais en parfaite adéquation avec les « conditions de possibilité » qui lui sont dévolues.

Dernière question : est-ce que, dans tout cela, on ne confond pas la réception primaire des journaux, des prix, des ventes, etc., avec la réception secondaire des anthologies, des éditions patrimoniales, des éditions critiques, bref de la vraie canonisation ? Effectivement, il y a loin d'une entrance réussie à une canonisation au sein du champ franco-parisien. Celui-ci se révèle parfois extrêmement accueillant au premier niveau, mais il apparaît de plus en plus fermé au fur et à mesure qu'il s'agit de patrimonialiser à long terme. Il n'est que de consulter le catalogue de la Bibliothèque de la Pléiade pour s'en rendre compte : on y trouve, en traduction, nombre d'écrivains étrangers, mais aucun francophone, sinon le *repenti* Michaux et, récemment, Simenon, auteurs résolument nationalisés<sup>12</sup>. On peut penser que c'est le résultat d'une catégorisation dualiste *a priori*, héritage en France du romantisme national, qui suppose l'identification une nation = une langue. En foi de quoi on oppose de façon simpliste la littérature étrangère à la littérature nationale, les étrangers de même langue étant impensables et passant à la trappe. Le catalogue de la collection 10/18, moins prestigieux mais patrimonial quand même, ne présente, lui non plus, aucun auteur francophone dans la série « domaine étranger », à l'exception du Prince de Ligne... présenté comme « autrichien de langue française ». Les auteurs francophones, comme Ch. Hamidou Hane, apparaissent dans la série « française ». Le même problème se pose en France pour les rayonnages de librairie... et pour les postes d'enseignants-chercheurs.

Au-delà de cet aspect, et pour en revenir à cet essai de topologie, le phénomène remarquable est celui d'un aller (vers le centre) et retour (vers la

12 Le supplément littéraire du *Figaro* (9 janvier 2003) souligne particulièrement ce rapport intime de Simenon avec la France.

périphérie). La France patrimonialisante, celle qui constitue le catalogue de la Pléiade comme celle qui définit les sujets des concours nationaux, se réserve pour ses nationaux et, sauf cas très exceptionnel, ne se soucie guère des francophones, quand bien même elle les aurait d'abord consacrés ; cette sorte de protectionnisme et de repli a pu être encore observé ces dernières années avec la promotion des écrivains de l'« extrême contemporain » (Echenoz, Guibert, etc.), illustrant à leur tour la vitalité littéraire nationale (cf. p.e. les publications de B. Blanckeman). D'où la nécessité, pour les champs locaux, qui sont subventionnés à cette fin par leurs gouvernements respectifs, de reprendre un à un les titres et les auteurs dont la France se désintéresse. C'est le cas en Belgique avec entre autres, la collection Espace Nord, au Luxembourg avec la Bibliothèque luxembourgeoise, en Tunisie avec Cérès productions, etc. Pour les pays africains, c'est l'institution francophone qui a pris le relais, avec la collection Monde noir poche, principalement, ainsi que les séries de poche de Présence africaine. Il faut sans doute distinguer ici entre plusieurs formes de rééditions plus ou moins patrimonialisantes : réédition simple, réédition commentée, éventuellement pour public scolaire, ou éditions savantes.

Quatre observations peuvent être faites, me semble-t-il. D'abord, le phénomène confirme souvent l'adage (idiot, bien sûr) selon lequel « il n'est de fin bec que de Paris » : c'est dans la mesure où une œuvre a été consacrée au centre qu'elle est ensuite reconnue par la périphérie dont elle est issue. Il faudrait néanmoins étudier dans quelle mesure ces collections entérinent simplement les choix parisiens ou, au contraire, fusionnent les valeurs acquises au centre et les livres qui ne furent jamais édités à Paris mais seulement dans le champ local. Ensuite, on mesure à quel point, pour des raisons infrastructurelles, l'Afrique est moins bien lotie par rapport aux francophones du Nord, puisqu'elle doit se contenter, principalement, de collections encore publiées à Paris, même si, grâce à des subventions, Monde noir poche est également distribué en Afrique. Enfin, on ne voit rien, dans tout cela, même dans les efforts réalisés en Belgique dans la collection Archives du futur, qui égale en valeur symbolique la Bibliothèque de la Pléiade ; ce n'est pas une question seulement de qualité matérielle ou scientifique, c'est, encore et toujours, qu'un livre quelconque publié dans un champ local est, pratiquement, un livre perdu en dehors de celui-ci<sup>13</sup>. Sauf par une politique de don, ces livres ne sont guère exportés. Même si le schéma, trop simple, reproduit ci-dessus ne peut rendre compte de ces phénomènes, le principe d'une topologie, basée sur le couple centre/périphérie, permet de décrire cet aller et retour, le retour étant souvent définitif. Le SLF serait ainsi marqué, non seulement par des phénomènes d'entrée, mais aussi par des *sortances*, des abandons, non moins significatifs peut-être, et qui sont en tout cas des faits objectivables.

---

13 Les choses pourraient changer lentement avec le projet « Archivos », déjà très avancé pour l'Amérique latine et s'intéressant aujourd'hui à l'Afrique, de réaliser des éditions aussi luxueuses que savantes.

## Prolongements

On le voit, bien des aspects méritent un ajustement. Il est néanmoins possible de dégager d'ores et déjà, sur cette base, des voies pour la recherche. J'en distinguerai quatre.

- La principale est l'étude des *scénographies*, concept particulièrement utile, que j'emprunte à D. Maingueneau<sup>14</sup>. Il permet d'unir dans une même réflexion les données recueillies du côté des textes et du style, et du côté du parcours social et institutionnel. Les textes nous sont généralement accessibles, encore qu'ils ne le soient généralement pas sous la forme d'éditions critiques, et bien que ce ne soit pas systématiquement le cas de ce qui a été produit dans les champs locaux, surtout non européens. En revanche, nous sommes très peu avancés du côté de la recherche historique pointue concernant les parcours biographiques. Le besoin d'un archivage systématique est cruellement ressenti par tous les chercheurs : correspondances, manuscrits, brouillons, etc. L'analyse des scénographies doit cependant s'avancer dans une troisième direction encore, vers la maîtrise des « horizons d'attente » et du discours social à tel moment<sup>15</sup>. Pour prendre un exemple simple, pour lequel beaucoup de matériaux sont déjà disponibles : qu'en était-il de la recevabilité du mot « nègre » à l'époque de la « négritude », et dans quels milieux ?

- Une autre voie pour la recherche est l'étude systématique des champs locaux dans leur configuration interne. On se contente parfois, pour parler de littérature antillaise, de commenter une œuvre publiée à Paris par un auteur couronné au même endroit, qui se présente volontiers comme porte-parole et intermédiaire obligé. Un séjour sur place permet de voir autrement les choses. Les champs locaux sont des lieux de conflit et de concurrence pour des enjeux qu'il faut d'autant plus connaître qu'ils commandent des scénographies particulières. Les horizons d'attente, les échelles de valeur qui ont cours sont spécifiques : il n'y a pas de qualité littéraire absolue, mais des codes qui sont variables, et il n'est pas jusqu'à l'idée de littérature qui ne soit très relative<sup>16</sup>. On fera bien un jour aussi d'étudier le rôle des historiographes qui se sont attachés aux domaines-satellites, à partir de leur position à l'intérieur ou à l'extérieur de ceux-ci. Des historiographes, mais aussi de tous les promoteurs et intermédiaires, conseillers et autres correcteurs : leurs discours en tant que lieux de consécration, mais aussi leurs actes : amitiés et haines, encouragements et occultations...

- Dans le même ordre d'idées, il faudra s'intéresser davantage à toutes les fonctions de pouvoir dans l'institution littéraire. Combien d'écrivains

14 Maingueneau Dominique, *Le Contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société. (L'Énonciation littéraire, III)*, Paris, Dumod, 1993, 196 p.

15 C'est par exemple le travail que fait V. Porra, à propos d'écrits sur l'Afrique, dans *L'Afrique dans les relations franco-allemandes entre les deux guerres. Enjeux identitaires des discours littéraires et de leur réception*, Frankfurt a.M., Iko-Verlag, Studien zu den frankophonen Literaturen außerhalb Europas nr 11, 1994, 299 p.

16 Cf. Aron Paul, *art. cit.*

sont aussi directeurs de collection, membres de comité de lecture, critiques littéraires, membres de jurys, professeur, etc. Dans les littératures francophones aussi, et peut-être même davantage qu'ailleurs, il y a les porteurs de double et triple casquettes, des éminences grises et des intermédiaires plus ou moins discrets.

Le même phénomène peut être appréhendé au niveau du discours : de quelle pesanteur sur l'écriture fut, et à quel moment, le discours critique ? On peut remonter à l'époque coloniale, celle de l'indigénisme qui s'exprimait en faveur du « conte africain », par exemple. Quelle a été la prégnance du « politiquement correct », à quel moment, sur qui ? Etc.

- Enfin, l'étude des effets d'une entrance réussie. Comment les attentes sont-elles modifiées par les œuvres elles-mêmes, une fois qu'on les saluées et qu'elles agissent ainsi à leur tour sur l'écriture d'autres œuvres ? Par exemple, lorsque Antoine-Roger Bolamba change de manière dans *Esanzo, chants pour mon pays*, publié en 1955 à Paris chez Présence africaine avec une préface de Senghor, on doit se demander ce qu'il a lu exactement depuis ses *Premiers essais*, quand et pourquoi ? Quel contact a-t-il eu ou non avec Senghor, qui a réussi avant lui son entrance dans le champ, et quand ? Par l'intermédiaire éventuellement de qui ? En aval, on peut s'interroger quant aux effets, sur les poètes congolais ultérieurs, de la réussite relative de Bolamba.

Ce sont, au fond, les questions de base de l'histoire littéraire ; l'essentiel est sans doute, non seulement de l'aborder comme une histoire humaine, y compris dans ses dimensions aléatoires et matérielles, mais encore de s'y employer sans plus avoir à l'esprit le projet plus ou moins conscient, mais paternaliste et peu objectif, d'une « défense et illustration » de la Littérature, abstraitement considérée, et d'une évidence quasi naturelle.